

# DOSSIER D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Au titre des articles L131-1 et suivants, R131-1 et suivants du Code de l'expropriation

COMMUNE DE COLOMBIERS

## ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ «DES MONTARELS»



### PIÈCE 1 : NOTICE ET ÉTAT PARCELLAIRE intégrant la liste des propriétaires concernés

Maîtrise d'ouvrage



Commune de Colombiers  
Hôtel de ville  
Carrefour des Droits de l'Homme  
34 440 COLOMBIERS

Montage du dossier



BETU Urbanisme & aménagement  
58, allée John Boland  
34500 Béziers

**Maîtrise d'ouvrage**

**Commune de Colombiers**

Hôtel de ville  
Carrefour des Droits de l'Homme  
34 440 COLOMBIERS - Tél : 04 67 11 86 00

**Montage du dossier**

**BETU urbanisme & aménagement**

La Courondelle - 58 allée John Boland  
34 500 BEZIERS  
Tél : 04 67 39 91 40 / Fax : 04 67 39 91 41

**Géomètre expert**



Cabinet STEINBERG, Géomètre Expert foncier DPLG  
Immeuble Optimum, 2 Bld Jean Bouin  
34500 Béziers, La Devèze  
Tel 04 67 30 18 37 - fax 04 67 31 62 46  
e-mail: beziers@geometreeexpert.com

**SOMMAIRE**

**AVANT PROPOS**

**La procédure de déclaration de cessibilité**

*La cessibilité, une étape de l'expropriation*  
*La composition du dossier d'enquête parcellaire*  
*Les étapes de l'enquête parcellaire*  
*Arrêté de cessibilité*

**Cas du projet Des Montarels**

*Le projet urbain et ses enjeux*  
*Acquérir le foncier*  
*La nécessité d'une expropriation pour cause d'utilité publique*

**L'IDENTITÉ DE LA PERSONNE MORALE BÉNÉFICIAIRE DE L'EXPROPRIATION**

**L'ÉTAT PARCELLAIRE**

**3**

**3**

**3**

**3**

**3**

**4**

**4**

**4**

**4**

**5**

**6**

# AVANT PROPOS

**La présente enquête parcellaire a pour but de procéder contradictoirement à la détermination des parcelles à exproprier, ainsi qu'à la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et des autres intéressés dans le cadre de la procédure d'expropriation engagée pour l'aménagement, en bordure du centre ancien, d'un nouveau quartier mixte d'habitat, de services et de commerces : le quartier Des Montarels sous forme de ZAC.**

## LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE CESSIBILITÉ

### La cessibilité, une étape de l'expropriation

L'expropriation permet à une personne publique (État, collectivités territoriales...) de s'approprier d'autorité des biens immobiliers, moyennant le paiement d'une indemnité, afin de réaliser un projet d'aménagement d'utilité publique.

**Seule une opération reconnue d'utilité publique peut justifier la privation forcée d'une propriété privée.** L'acquisition, par voie d'expropriation, de biens appartenant à des personnes privées nécessaires à une personne publique pour la réalisation d'une opération d'aménagement suppose donc au préalable le prononcé d'une déclaration d'utilité publique.

L'expropriation se déroule en deux temps. Elle comprend une phase administrative puis une phase judiciaire.

• **La phase administrative** est encadrée par la préfecture. Elle prévoit une procédure permettant d'adopter, après enquête publique, une déclaration d'utilité publique généralement prise par le préfet. Elle prévoit aussi, en parallèle de l'enquête publique de la DUP ou à la suite de celle-ci, une enquête parcellaire préalable à l'édition par le préfet d'un arrêté de cessibilité.

• **La phase judiciaire**, menée par le juge de l'expropriation, sert à opérer le transfert de propriété, à fixer le montant et le paiement des indemnités dues aux propriétaires.

### La composition du dossier d'enquête parcellaire

L'article R.131-3 du Code de l'expropriation détermine la composition du dossier de l'enquête parcellaire, à transmettre également par l'expropriant au préfet :

«1° Un plan parcellaire régulier des terrains et bâtiments ;

2° La liste des propriétaires établie à l'aide d'extraits des documents cadastraux délivrés par le service du cadastre ou à l'aide des renseignements délivrés par le directeur départemental ou, le cas échéant, régional des finances publiques, au vu du fichier immobilier ou par tous autres moyens.»

### Les étapes de l'enquête parcellaire

Conformément au Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, la procédure se déroule de la manière suivante :

- Le préfet du département désigne un commissaire enquêteur et définit par arrêté l'objet de l'enquête et ses modalités.

- Une notification individuelle est faite par l'expropriant, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, aux propriétaires concernés par l'enquête parcellaire. En cas de domicile inconnu, la notification est faite en double copie au maire, qui en fait afficher une.

- En application de l'article R.131-6 du Code de l'expropriation, les propriétaires auxquels notification est faite par l'expropriant du dépôt du dossier à la mairie sont tenus de fournir les indications relatives à leur identité et de donner tous renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels.

- Le préfet du département fait publier l'avis faisant connaître l'ouverture de l'enquête dans un journal local ou diffusé dans le département (8 jours au moins avant le début de l'enquête et rappel 8 jours après le début de celle-ci).

- Le maire publie, par voie d'affiche en mairie 8 jours au moins avant le début de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, un avis au public l'informant de l'ouverture de l'enquête parcellaire. Il doit faire certifier cet affichage.

- L'enquête parcellaire se déroule sur une durée minimum de 15 jours. Les observations sur les limites des biens à exproprier sont consignées par les intéressés sur le registre d'enquête parcellaire ou adressées par correspondance au maire qui les joint au registre ou au commissaire enquêteur.

- Le Commissaire Enquêteur établit son rapport et ses conclusions motivées au vu des observations contenues dans le registre d'enquête.

### Arrêté de cessibilité

Au vu du procès-verbal d'enquête et des documents qui y sont annexés, le préfet du département déclare cessibles, par arrêté, les propriétés ou parties de propriétés dont la cession est nécessaire.

**L'arrêté de cessibilité détermine les parcelles à exproprier ainsi que l'identité de leurs propriétaires.**

Il doit faire l'objet de mesures de publicité collective notamment par affichage.

**L'arrêté doit être notifié individuellement à chaque propriétaire (courrier recommandé avec demande d'avis de réception) et transmis dans les six mois par l'autorité préfectorale au juge de l'expropriation auprès du tribunal de grande instance (article R. 221-1 du Code de l'expropriation).**

L'arrêté de cessibilité n'emporte pas transfert de propriété mais constitue la base légale de ce transfert, lequel a lieu pendant la phase judiciaire de la procédure d'expropriation.

## CAS DU PROJET DES MONTARELS

L'ensemble du foncier nécessaire à la réalisation de l'aménagement n'est pas maîtrisé. L'aménageur désigné a sollicité les propriétaires enfin de réaliser des acquisitions à l'amiable mais les négociations n'ont pas abouti avec l'ensemble des propriétaires. Une expropriation s'avère nécessaire pour la mise en œuvre du projet.

### Le projet urbain et ses enjeux

Située sur un secteur très accessible entre Béziers et Narbonne, Colombiers est un territoire très dynamique en termes d'emplois et de services. C'est aussi une ville attrayante et plébiscitée par une population de tout âge comme en atteste son essor démographique qui s'inscrit dans la dynamique régionale.

L'urbanisation du secteur Des Montarels s'inscrit dans plusieurs objectifs initiés par la commune depuis plusieurs années. Elle doit permettre de répondre à la demande en logements exacerbée par l'essor démographique que connaît le Biterrois et plus largement l'ouest Hérault. En continuité de la tache urbaine, proche du coeur historique de Colombiers, le projet constitue le secteur le plus pertinent d'aménagement et d'extension urbaine du bourg pour la création d'habitat.

Au terme des études préalables, la commune a opté pour une opération sous forme de ZAC. Le projet propose des formes urbaines et des typologies de logements variées. Il promeut la convivialité et le bien vivre ensemble avec comme armature principale, la qualité de l'espace public, des lieux de rencontre et de promenade autour d'une centralité, un parc urbain et une coulée verte conciliant gestion des eaux pluviales, espaces de détente et verdissement du quartier. En terme d'habitat, il sera produit environ 275 logements dont 25 % de logements sociaux, des services et commerces de proximité. L'ambition communale est une urbanisation harmonieuse conciliant mixité urbaine et sociale, valorisation du cadre de vie et préservation de la richesse environnementale, dans un esprit de développement durable et de gestion des risques.

### Acquérir le foncier

**Il y a urgence à acquérir le foncier afin de réaliser ce projet qui doit accroître l'offre d'habitat abordable, diversifier les formes de logement notamment pour les plus fragiles, renforcer l'offre de commerces et services et améliorer la qualité de l'espace public.**

Ce projet impose donc une intervention publique et la maîtrise foncière des parcelles concernées. L'expropriation est indispensable à la mise en œuvre de ce projet d'intérêt général. Préalablement à l'expropriation, l'utilité publique doit être démontrée et un arrêté de DUP doit être pris.

### La nécessité d'une expropriation pour cause d'utilité publique

#### Une enquête publique «environnement» préalable à la DUP

Le projet doit faire l'objet d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique régie par le Code de l'environnement.

#### Une enquête parcellaire conjointe

Le projet doit également faire l'objet d'une enquête parcellaire conjointe régie par le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Monsieur le Préfet de l'Hérault, pourra alors, à l'issue de l'enquête, statuer et prononcer par arrêté la déclaration d'utilité publique concernant l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation de la ZAC et déclarer cessibles les parcelles concernées.

La Déclaration d'Utilité Publique et l'arrêté de cessibilité sont sollicités au profit de la société d'économie mixte à opération unique MONTARELS en sa qualité de concessionnaire pour l'aménagement et l'entretien de la ZAC «Des Montarels» à Colombiers.

# L'IDENTITÉ DE LA PERSONNE MORALE BÉNÉFICIAIRE DE L'EXPROPRIATION

## SEMOP MONTARELS

N° immatriculation au RCS : 938 412 897 R.C.S. Béziers

Dénomination : MONTARELS

Forme juridique : Société d'économie mixte à usage unique

Adresse : Hôtel de Ville  
Carrefour des Droits de l'Homme  
34440 COLOMBIERS

Représentant : M. Alain CARALP, Président du conseil d'administration - Administrateur

# L'ÉTAT PARCELLAIRE

Parcelle						Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir	
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m <sup>2</sup> )	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire Pl = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m <sup>2</sup>
C	720	COLOMBIERS	Les Montarels	12 210	Terre/vignes	VAISSIERE Laurent Bernard Pierre Marie	M	08/09/1972	MONTPELLIER (34)	VAISSIERE Laurent	P	381 CHE de Pigranel - 06250 MOUGINS	T	12 210

Parcelle						Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir	
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m <sup>2</sup> )	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m <sup>2</sup>
C	721	COLOMBIERS	Les Montarels	12 730	Terre	LATRE Alain Simon Jean	M	20/06/1955	BEZIERS (34)	LATRE Alain	PI	22b bd Georges Clémenceau - 34370 CAZOULS-LES-BEZIERS	T	12 730
						LUGA Eliette	F	08/02/1956	BEZIERS (34)	LATRE Eliette	PI	22b bd Georges Clémenceau - 34370 CAZOULS-LES-BEZIERS		

Parcelle						Titulaire(s) de droit						Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m <sup>2</sup> )	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m <sup>2</sup>
C	742	COLOMBIERS	Les Montarels	9 955	Terre	VAISSION Jacques Germain Charles Jean	M	06/09/1939	COLOMBIERS (34)	VAISSION Jacques	P	31 av de Lespignan - 34440 COLOMBIERS	T	9 955

M. **VAISSION Jacques** Germain Charles Jean né le 6 septembre 1939 à Colombiers (Hérault) est décédé le 04 novembre 2021 et sa succession n'est pas réglée.

Selon la déclaration de succession, les héritières de M. Vaission Jacques sont sa **veuve Mme Vaission Suzanne** et sa **fille unique Mme Vaission Pauline** née d'un premier mariage.

Mme **VAISSION Suzanne** Henriette Marguerite Marie est née ICHE le 05 avril 1937 à Saint-Pons-de-Thomières (34 220) dans l'Hérault.

Pensionnaire dans une maison de retraite à Frontignan, elle est aujourd'hui représentée en vertu d'une habilitation familiale par sa fille Mme ARROUY Bénédicte, domiciliée 8 avenue Ambroise Paré 34 110 Frontignan.

Mme **VAISSION Pauline** Caroline Ann est née le 24 juillet 1980 à Carcassonne (11 000) dans l'Aude.

Elle demeure 11 rue Philadelphe de Gerde 31 000 Toulouse

Parcelle						Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir	
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m <sup>2</sup> )	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m <sup>2</sup>
C	743	COLOMBIERS	Les Montarels	13 230	Vignes/Terre	ICHE Suzanne Henriette Marguerite Marie	F	05/04/1937	ST-PONS (34)	VAISSIERE Suzanne	PI	31 av de Lespignan - 34440 COLOMBIERS	P	11115
						VAISSIERE Jacques Germain Charles Jean	M	06/09/1939	COLOMBIERS (34)	VAISSIERE Jacques	PI	31 av de Lespignan - 34440 COLOMBIERS		

M. **VAISSIERE Jacques** Germain Charles Jean né le 6 septembre 1939 à Colombiers (Hérault) est décédé le 04 novembre 2021 et sa succession n'est pas réglée.

Selon la déclaration de succession, les héritières de M. Vaissière Jacques sont sa **veuve Mme Vaissière Suzanne** et sa **fille unique Mme Vaissière Pauline** née d'un premier mariage.

Mme **VAISSIERE Suzanne** Henriette Marguerite Marie est née ICHE le 05 avril 1937 à Saint-Pons-de-Thomières (34 220) dans l'Hérault.

Pensionnaire dans une maison de retraite à Frontignan, elle est aujourd'hui représentée en vertu d'une habilitation familiale par sa fille Mme ARROUY Bénédicte, domiciliée 8 avenue Ambroise Paré 34 110 Frontignan.

Mme **VAISSIERE Pauline** Caroline Ann est née le 24 juillet 1980 à Carcassonne (11 000) dans l'Aude.

Elle demeure 11 rue Philadelphe de Gerde 31 000 Toulouse

Parcelle						Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir	
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m <sup>2</sup> )	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m <sup>2</sup>
C	744	COLOMBIERS	Les Montarels	1 890	Vignes	ICHE Suzanne Henriette Marguerite Marie	F	05/04/1937	ST-PONS (34)	VAISSIERE Suzanne	PI	31 av de Lespignan - 34440 COLOMBIERS	T	1 890
						VAISSIERE Jacques Germain Charles Jean	M	06/09/1939	COLOMBIERS (34)	VAISSIERE Jacques	PI	31 av de Lespignan - 34440 COLOMBIERS		

M. **VAISSIERE Jacques** Germain Charles Jean né le 6 septembre 1939 à Colombiers (Hérault) est décédé le 04 novembre 2021 et sa succession n'est pas réglée.

Selon la déclaration de succession, les héritières de M. Vaissière Jacques sont sa **veuve Mme Vaissière Suzanne** et sa **fille unique Mme Vaissière Pauline** née d'un premier mariage.

Mme **VAISSIERE Suzanne** Henriette Marguerite Marie est née ICHE le 05 avril 1937 à Saint-Pons-de-Thomières (34 220) dans l'Hérault.

Pensionnaire dans une maison de retraite à Frontignan, elle est aujourd'hui représentée en vertu d'une habilitation familiale par sa fille Mme ARROUY Bénédicte, domiciliée 8 avenue Ambroise Paré 34 110 Frontignan.

Mme **VAISSIERE Pauline** Caroline Ann est née le 24 juillet 1980 à Carcassonne (11 000) dans l'Aude.

Elle demeure 11 rue Philadelphe de Gerde 31 000 Toulouse

Parcelle						Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir	
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m <sup>2</sup> )	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m <sup>2</sup>
C	796	COLOMBIERS	L'Aguillou	1 905	Terre	MOLINIER Jean-Claude	M	15/02/1959	COLOMBIERS (34)	MOLINIER Jean-Claude	P	9 rue de la Justice - 34440 COLOMBIERS	T	1 905

Parcelle						Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir	
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m <sup>2</sup> )	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m <sup>2</sup>
C	797	COLOMBIERS	L'Aguillou	2 015	Vignes	COUDERC Michel Laurent Louis	M	02/04/1955	MONTPELLIER (34)	COUDERC Michel	P	9b rue de Villers - 77440 CONGIS SUR THEROUANNE	T	2 015

Parcelle						Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir	
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m <sup>2</sup> )	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m <sup>2</sup>
C	798	COLOMBIERS	L'Aguillou	3 435	Terre	MOLINIER Michèle Antoinette	F	17/01/1961	COLOMBIERS (34)	CHAYLA Michèle	PI	14 rue Nationale - 63170 AUBIERE	T	3 435
						MOLINIER Jean-Claude	M	15/02/1959	COLOMBIERS (34)	MOLINIER Jean-Claude	PI	9 rue de la Justice - 34440 COLOMBIERS		

Parcelle						Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir	
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m <sup>2</sup> )	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m <sup>2</sup>
C	799	COLOMBIERS	L'Aguillou	9 900	Terre	CALMEL Thierry Bruno	M	16/03/1961	BEZIERS (34)	CALMEL Thierry	P	1 rue du Soleil Levant - 34440 COLOMBIERS	T	9 900

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m <sup>2</sup> )	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m <sup>2</sup>
C	1439	COLOMBIERS	Les Montarels	29 505	Terre	FAGES Monique Marie Bernadette	F	16/03/1946	CANET (34)	VAISSIERE Monique	U	52 rue de Rocagel - 34500 BEZIERS	T	29 505
						VAISSIERE Florence Paule Jeanne Marie	F	26/05/1976	BEZIERS (34)	ROUX Florence Paule	NI	15 av d'Argeliers - 34310 CRUZY		
						VAISSIERE Laurent Bernard Pierre Marie	M	08/09/1972	MONTPELLIER (34)	VAISSIERE Laurent	NI	381 CHE de Pigranel - 06250 MOUGINS		
						VAISSIERE Géraldine Luce Jacqueline Marie	F	28/06/1971	MONTPELLIER (34)	LLOVERAS Géraldine	NI	4 che des Condamines - 34290 LIEURAN-LES-BEZIERS		

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m <sup>2</sup> )	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m <sup>2</sup>
C	2139	COLOMBIERS	Les Montarels	18 969	Terre	BOUSQUET Michel Philippe Jean Luc	M	09/01/1936	BEZIERS (34)	BOUSQUET Michel	PI	38 rue Etienne Dolet - 34500 BEZIERS	T	18 969
						NICHER Nicole Marie-Madeleine	F	10/11/1947	ROTTWEIL (Allemagne)	BOUSQUET Nicole	PI	L'Olivette - 4 imp Nicolas - 13920 ST-MITRE-LES-REMPARTS		
						BOUSQUET Lucile Marie Fleur	F	04/06/1979	MARSEILLE (13)	CLEMENTE Lucile	PI	11 rue Belfort - 34310 CAPESTANG		
						BOUSQUET Anne-Laure Marie	F	18/02/1971	MONTPELLIER (34)	BOUSQUET Anne-Laure	PI	Résidence Les Pins Bat 5 Che Courbe 13800 ISTRES		

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m <sup>2</sup> )	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m <sup>2</sup>
C	2140	COLOMBIERS	Les Montarels	10 802	Terre	BOUSQUET Michel Philippe Jean Luc	M	09/01/1936	BEZIERS (34)	BOUSQUET Michel	PI	38 rue Etienne Dolet - 34500 BEZIERS	T	10 802
						NICHER Nicole Marie-Madeleine	F	10/11/1947	ROTTWEIL (Allemagne)	BOUSQUET Nicole	PI	L'Olivette - 4 imp Nicolas - 13920 ST-MITRE-LES-REMPARTS		
						BOUSQUET Lucile Marie Fleur	F	04/06/1979	MARSEILLE (13)	CLEMENTE Lucile	PI	11 rue Belfort - 34310 CAPESTANG		
						BOUSQUET Anne-Laure Marie	F	18/02/1971	MONTPELLIER (34)	BOUSQUET Anne-Laure	PI	Résidence Les Pins Bat 5 Che Courbe 13800 ISTRES		